



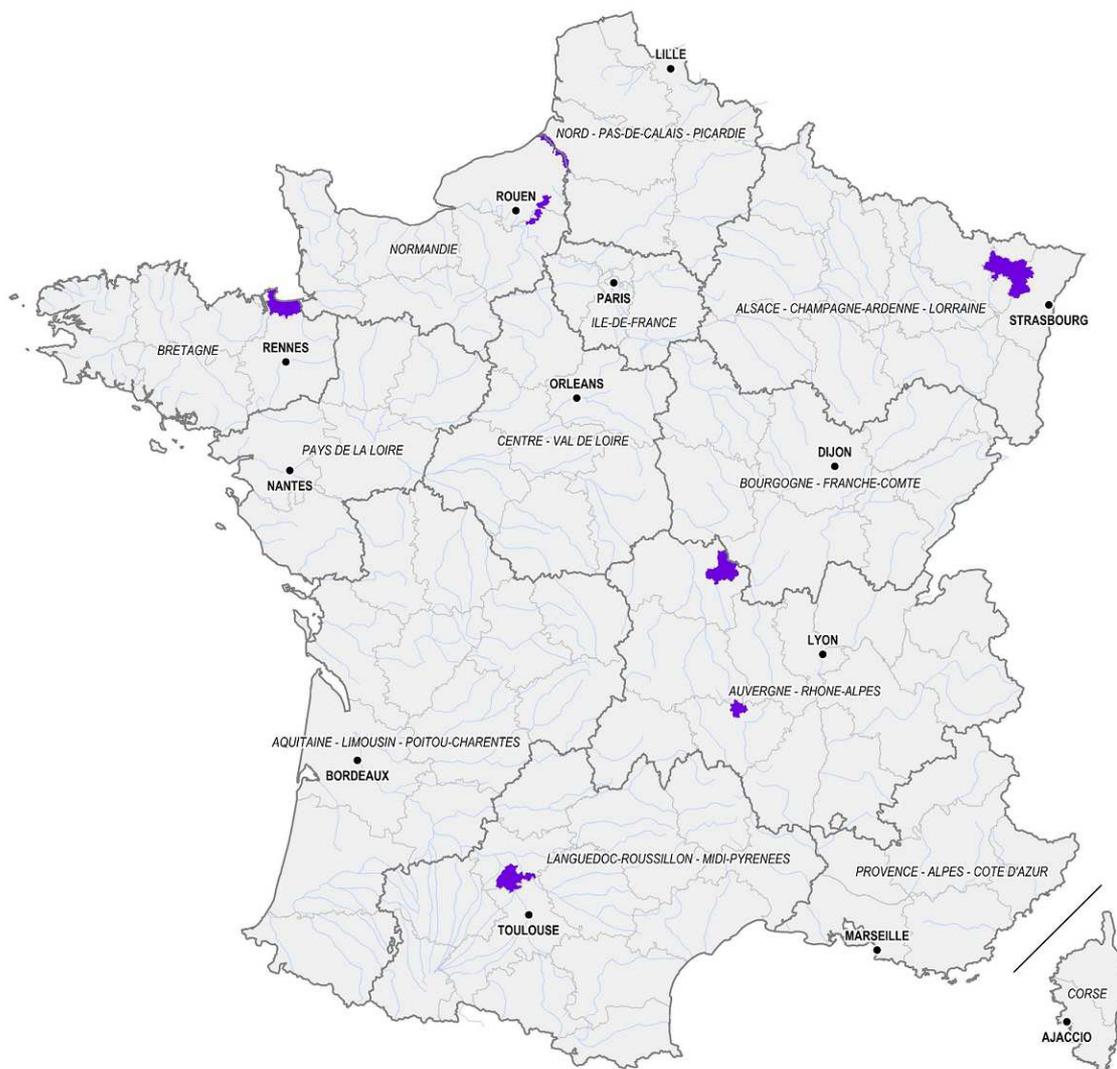
**SEMINAIRE NATIONAL ATELIER DES TERRITOIRES - 16/06/2016**  
**« SOLIDARITES, RESSOURCES, EXPERIMENTATIONS**  
***Une approche renouvelée pour des territoires en transition* »**

**Présentation des territoires**  
**Session 2014 - 2015**





# LA CARTE DES TERRITOIRES DE L'ATELIER



 Atelier des territoires session 2 (2014)

## SESSION 2 – LES TERRITOIRES D’ATELIER

Cette session des Atelier des territoires s’est déployée sur 7 régions et 9 sites :

### ↳ Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine

Pays de Saverne Plaine et Plateau (Bas Rhin)

« Un entre-deux métropolitain, laboratoire de la transition énergétique »

### ↳ Région Auvergne-Rhône-Alpes

Craponne-sur-Arzon (Haute-Loire)

« Un territoire rural et agricole en quête d’une nouvelle attractivité »

Val de Besbre (Allier)

« Un territoire rural et industriel en situation de fragilité »

### ↳ Région Bretagne

Marais de Dol (Île et Vilaine)

« Un territoire aux qualités exceptionnelles, à la recherche de nouveaux équilibres »

### ↳ Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Sud Tarn-et-Garonne (Tarn et Garonne)

« Construire une vision globale et partagée sur un territoire d’entre-deux métropolitain en forte croissance »

### ↳ Département et Région d’outre-mer, Mayotte

« Déséquilibres territoriaux, explosion démographique, risques : un territoire d’outre-mer sous tension »

### ↳ Région Normandie

Vallée de l’Andelle (Eure et Seine-Maritime)

« Entre rural et périurbain, une vallée industrielle en reconversion »

Vallée de la Bresle (Seine-Maritime et Somme)

« Une vallée industrielle fragilisée en quête d’une nouvelle dynamique territoriale »

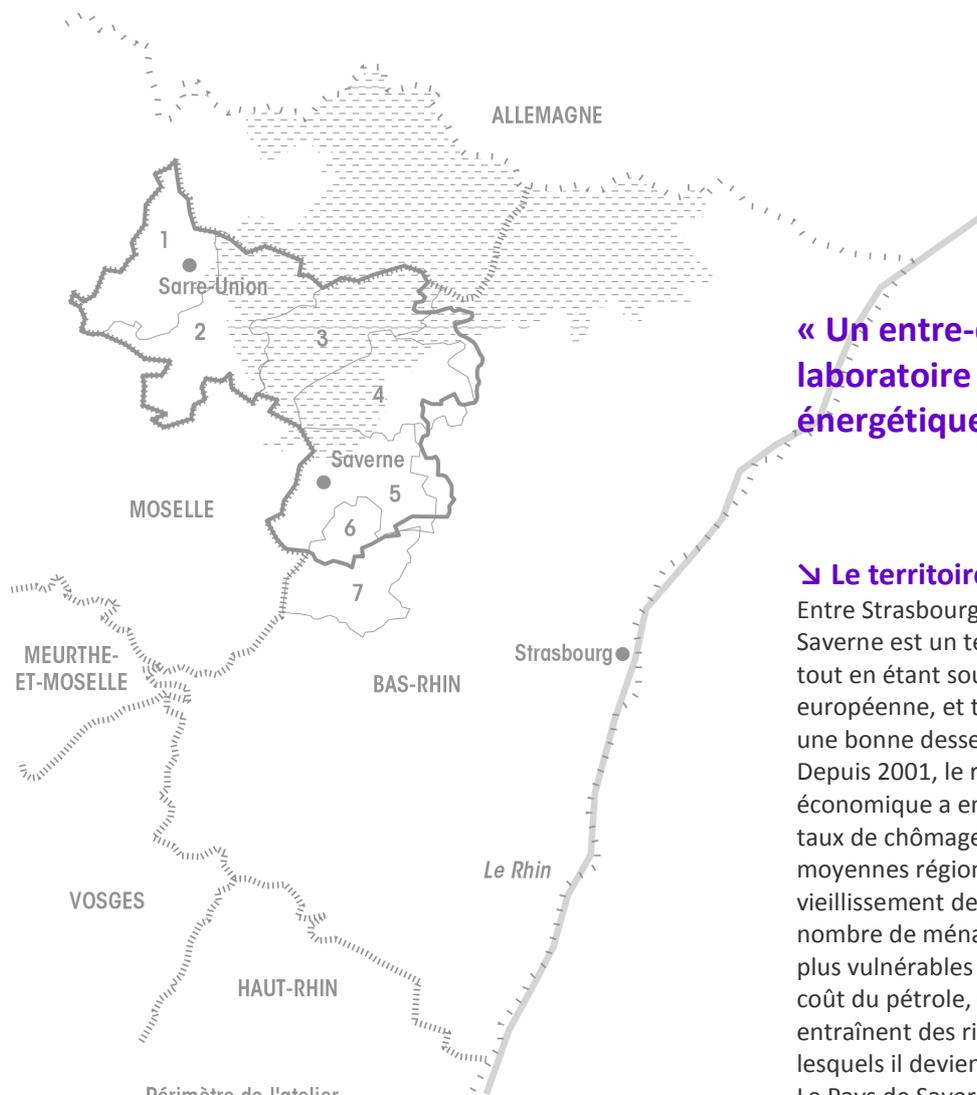
### ↳ Département et Région d’outre-mer, la Réunion

Communauté intercommunale du Nord de la Réunion

« Autour de l’aéroport, un site de développement économique stratégique pour l’île »

# PAYS DE SAVERNE PLAINES ET PLATEAU

## ALSACE CHAMPAGNE ARDENNE LORRAINE



« Un entre-deux métropolitain, laboratoire de la transition énergétique »

### Le territoire

Entre Strasbourg et le sillon lorrain, le Pays de Saverne est un territoire d'entre-deux, encore rural tout en étant soumis à l'influence de la métropole européenne, et très dépendant à la voiture, malgré une bonne desserte par les transports en commun. Depuis 2001, le ralentissement de la dynamique économique a entraîné une forte progression du taux de chômage qui reste cependant inférieur aux moyennes régionales et nationales. Le vieillissement de la population, l'augmentation du nombre de ménages à revenus modestes rendus plus vulnérables dans une perspective de hausse du coût du pétrole, des centres-bourgs qui se vident, entraînent des risques de fracture sociale contre lesquels il devient urgent de se mobiliser. Le Pays de Saverne est riche de ses forêts, de ses terres agricoles et de ses vergers, aujourd'hui insuffisamment valorisés (produits importés ou transformés ailleurs) et dégradés par le développement de l'habitat diffus. Il pourrait mieux tirer parti des filières et industries structurées autour des ressources du territoire.

- Périmètre de l'atelier  
= Pays de Saverne Plaines et Plateau
- ..... Limite départementale
- ..... Frontière
- Hydrographie
- PNR des Vosges du Nord
- 1 CC Pays de Sarre-Union
- 2 CC Alsace Bossue
- 3 CC Pays de la Petite Pierre
- 4 CC Pays de Hanau
- 5 CC Région de Saverne
- 6 CC Pays de Marmoutie Sommerau
- 7 CC des Coteaux de la Mossig

## ↳ Les enjeux de l'atelier

Sur un territoire sensibilisé aux questions environnementales, où plusieurs actions sont déjà engagées, l'enjeu de l'atelier est de positionner le Pays de Saverne en tant que laboratoire de la transition énergétique, en misant sur ses ressources propres, dans une logique *bottom up* et de mobilisation des partenaires publics et privés. L'atelier, à travers un dispositif de recherche-actions, propose une approche renouvelée et ambitieuse de la notion de transition énergétique, envisagée non pas seulement sous l'angle de l'énergie, mais plus globalement à travers les questions de développement urbain, d'habitabilité, de mobilités et de structuration des filières locales. Ainsi, l'approche trouve tout son sens dans l'aménagement et l'organisation spatiale du territoire à plusieurs échelles : celle de l'Alsace du Nord-ouest, le grand territoire de projet pour penser des orientations et celle de lieux, de sites pour les expérimenter, les tester afin de conférer à la démarche une dimension concrète opérationnelle.

La stratégie territoriale, élaborée avec les élus et actée pendant les ateliers, vise ainsi à permettre au territoire de se saisir pleinement des enjeux de la transition énergétique, pour devenir un territoire à énergies ajoutées. Elle contribue aux stratégies déjà portées par les différents acteurs : SCOT, PNR, etc.

## ↳ La stratégie partagée

La feuille de route s'oriente principalement autour de la problématique de l'aménagement du territoire qui vient compléter les démarches déjà engagées et qui permettra de se saisir d'opportunités comme par exemple l'appel à projet territoire à énergie positive pour la croissance verte qui constitue autant de moyen d'accélérer la transition du territoire. Les quatre grands chantiers déclinés en actions :

1. Une gouvernance collective
2. L'articulation urbanisme – mobilité
3. La redynamisation des centres-bourgs
4. La territorialisation de l'économie

## ↳ L'équipe projet

### Les services de L'Etat | Maitrise d'ouvrage

DREAL Alsace Champagne-Ardenne Lorraine : Claire CHAFFANJON, Philippe MEYOUR, Sophie MOSSER

DDT Bas Rhin / SADT : Véronique HEITZ, Florence WIEL, Clémentine BRACHET-SERGENT

### L'équipe pluridisciplinaire

FRANCK BOUTTE CONSULTANTS (Urbanisme)

ALPHAVILLE (Programmation)

ROLAND RIBI ET ASSOCIÉS (Déplacements)

URBANACT (Urbanisme)

### Le référent DGALN/DHUP

Alexandrine Sens, bureau des Stratégies Territoriales

### Les partenaires associés

Elus et représentants des Pays de Saverne Plaine et Plateau, Syndicat mixte du SCOT du Pays de Saverne et Syndicat mixte du SCOT d'Alsace Bossue ; Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, services territoriaux de l'architecture et du patrimoine (STAP), Région, Département.

## ↳ Contact

DREAL Alsace Champagne-Ardenne Lorraine : Claire Chaffanjon

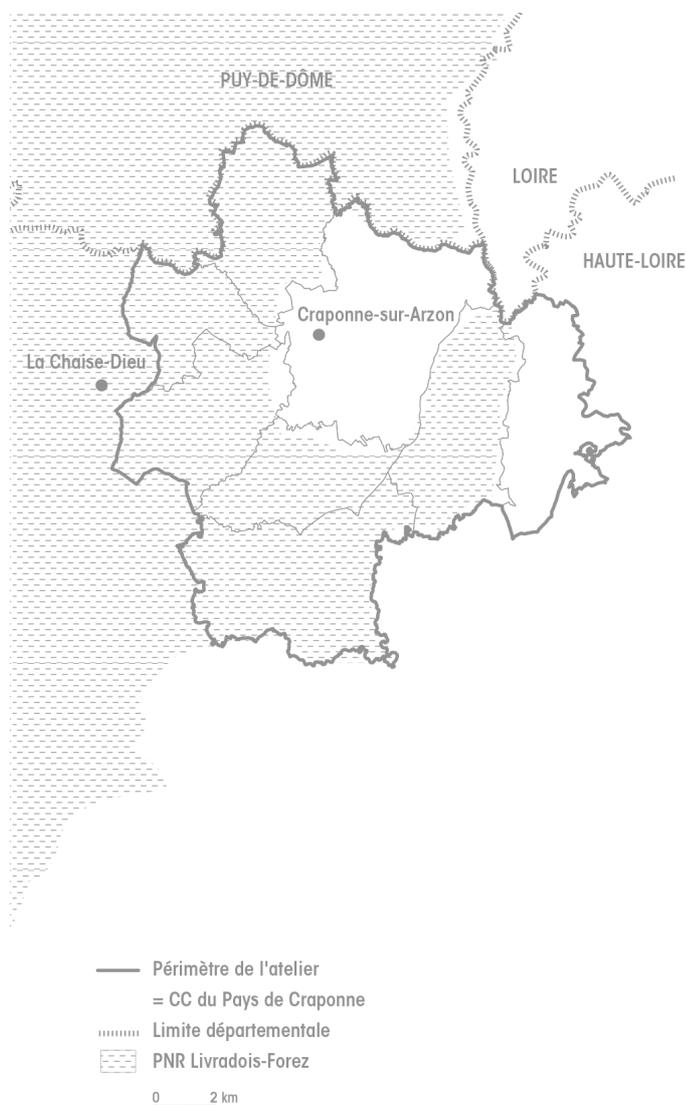
Claire.Chaffanjon@developpement-durable.gouv.fr

## ↳ Site Internet

<http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr/atelier-des-territoires-r448.html>

# CRAPONNE-SUR-ARZON

## AUVERGNE RHONE-ALPES



### «Un territoire rural et agricole en quête d'une nouvelle attractivité »

#### ▾ Le territoire

Le territoire de Craponne-sur-Arzon, en Haute Loire, est une petite intercommunalité de 4 000 habitants, à l'identité rurale et agricole, dont les paysages, marqués par les forêts et les vallées de l'Ance et de l'Arzon, sont encore préservés de l'urbanisation.

A proximité des bassins de vie du Puy-en-Velay et de Saint Etienne, pôles d'emploi et de services importants, le territoire connaît une déprise démographique et un vieillissement de sa population. En dehors de la centralité de Craponne-sur-Arzon, désertée sur le plan résidentiel, mais attractive sur le plan des services et des commerces, les centres-bourgs sont fragilisés par la vacance des locaux commerciaux. Pour autant, les dynamiques sont là. Le territoire accueille chaque année de grands événements culturels de portée internationale : festival de musique country de Craponne, festival de musique classique de la Chaise Dieu..., et possède un fort potentiel de développement du tourisme vert.

## ↳ Les enjeux de l'atelier

La communauté de communes s'est engagée dans une démarche de projet de territoire en 2013, que l'atelier vient prolonger, approfondir et mettre en action. Plusieurs objectifs sont poursuivis : renforcer l'attractivité du territoire pour renouveler la population, revitaliser le centre-bourg de Craponne, structurer la filière bois et valoriser les productions locales, attirer des porteurs de projets individuels, dans une logique de solidarités et de coopérations entre les communes.

## ↳ La stratégie partagée

Le projet de territoire s'articule autour de 3 axes :

### 1. Solidarité et métamorphose de Craponne

Métamorphoser Craponne nécessite dans un premier temps de travailler sur une offre de services à la population différenciant et innovants (conciergerie, voiture partagées, pépinière commerciale...). Ces nouveaux services hautement générateurs d'attractivité permettront dans un second temps une reconquête des logements du centre de Craponne et une mise en valeur du patrimoine bâti.

### 2. Solidarité et complémentarité territoriale

Pour remporter le pari d'un territoire dynamique et attractif, la solidarité et la complémentarité territoriale sont de mise. Cette solidarité doit porter sur le champ de la planification du logement, de la communication et du développement des filières économiques.

### 3. Culture et cadre de vie

- Une programmation culturelle et événementielle d'envergure internationale ;
- Des bâtiments signature et des réhabilitations exemplaires ;
- La valorisation du capital paysager.

## ↳ L'équipe projet

### Les services de L'Etat | Maitrise d'ouvrage

DREAL Auvergne Rhône-Alpes : Carole Evellin-Montagne, Jordi Lopez, Isabelle Lasmoles

DDT de la Haute-Loire : Bruno Locqueville, Gérard Bouchet, Olivier Granette

### L'équipe pluridisciplinaire

PASSAGERS DES VILLES (Urbanisme et architecture)

STRATYS (Prospectiviste)

ACER CAMPESTRE (Ingénieur agronome)

CONNIVENCE CONSEIL (Tourisme)

### Le référent DGALN/DHUP

Alexandrine Sens, bureau des Stratégies Territoriales

### Les partenaires associés

Elus et représentants des Ville de Craponne, de la Communauté de communes du Pays de Craponne ; Conseil Architecture, à l'Urbanisme et à l'Environnement Haute-Loire (CAUE) ; Etablissement public foncier EPF-Smaf Auvergne, Région, Département, Pays du Velay, parc naturel régional (PNR) du Livradois-Forez, CCA, PSA.

## ↳ Contact

DREAL Auvergne Rhône-Alpes : Carole Evellin-Montagne  
c.evellin-montagne@developpement-durable.gouv.fr

## VAL DE BESBRE AUVERGNE RHONE-ALPES



### « Un territoire rural et industriel en situation de fragilité »

#### ↳ Le territoire

Entre Moulins et Bourbon Lancy, dans l'Allier, le Val de Besbre est un territoire à la fois agricole et productif, de tradition industrielle, aujourd'hui fragilisé par la déprise démographique et le vieillissement de la population (50% des ménages sont des retraités). Si les principaux centres-bourgs, Dompierre-sur-Besbre et Jaligny, restent des pôles d'emploi et de services, l'enjeu est fort sur le reste du territoire pour assurer le maintien des habitants et l'accès aux services, équipements et commerces de proximité et endiguer la vacance qui s'installe progressivement dans le bâti ancien.

L'économie repose principalement sur la fonderie PSA des Sept-Fons, les nombreuses PME-TPE et le PAL (Parc Animalier de Loisirs), grand employeur et principal pôle d'attraction touristique, dont les retombées économiques sur le territoire ne sont pas significatives.

Le Val de Besbre est par ailleurs riche d'un patrimoine remarquable: nombreux châteaux et églises protégés, paysage et milieux naturels de la Besbre et de la Loire... Des richesses touristiques aujourd'hui inexploitées et sans liens entre elles, qui recèlent un potentiel considérable.

## ↳ Les enjeux de l'atelier

L'enjeu de l'atelier : retrouver un meilleur ancrage territorial de l'économie, mieux exploiter et valoriser les richesses du territoire en les mettant en synergie, faire vivre les centres-bourgs, maintenir et accueillir de nouvelles populations.

## ↳ La stratégie partagée

1. Vivre et accueillir dans les centres bourgs
2. Faire émerger les énergies locales du territoire
3. Partager, mettre en réseau à une plus grande échelle
4. Révéler le territoire

## ↳ L'équipe projet

### Les services de L'Etat | Maitrise d'ouvrage

DREAL Auvergne Rhône-Alpes : Carole Evellin-Montagne, Jordi Lopez, Isabelle Lasmoles  
DDT de l'Allier : Jérôme Danikowski

### L'équipe pluridisciplinaire

PASSAGERS DES VILLES EAGD (Urbanisme et architecture)

STRATYS (Prospectiviste)

ACER CAMPESTRE (Ingénieur agronome)

CONNIVENCE CONSEIL (Tourisme)

### Le référent DGALN/DHUP

Alexandrine Sens, bureau des Stratégies Territoriales

### Les partenaires associés

Elus et représentants de la Communauté de communes Val de Besbre – Sologne Bourbonnaise ; PSA ; Parc animalier et de loisirs (PAL) ; Centre social de Jaligny ; Département de l'Allier ; CCA ; Drive fermier de l'Allier; Etablissement public foncier EPF-Smaf Auvergne.

## ↳ Contact

DREAL Auvergne Rhône-Alpes : Carole Evellin-Montagne  
c.evellin-montagne@developpement-durable.gouv.fr

# MARAIS DE DOL BRETAGNE



« Un territoire aux qualités exceptionnelles, à la recherche de nouveaux équilibres »

## ↳ Le territoire

Le territoire des Marais de Dol, situés entre les baies de Saint-Malo et du Mont Saint Michel, est un site exceptionnel façonné par l'homme et la nature, riche d'une grande variété de paysages et de milieux, à l'origine d'une économie dynamique (tourisme, agriculture, pêche et conchyliculture, ...). L'attractivité démographique, économique et touristique de sa frange littorale le soumet néanmoins à de fortes pressions et à des phénomènes de périurbanisation, qui entrent en concurrence avec la préservation même des ressources du territoire et en affaiblissent l'identité, comme les potentiels de développement.

Constitué pour l'essentiel d'une zone basse, située en dessous des niveaux marins, ce territoire littoral est depuis peu soumis au risque de submersion marine ; un plan de prévention, en cours d'élaboration, touche de vastes espaces à enjeux et interpelle les principes même du mode de développement de ce territoire.

- Périmètre de l'atelier
- 1 Saint-Malo Agglomération
- 2 CC du Pays de Dol-de-Bretagne
- 3 CC Baie du Mont Saint-Michel

Partagé entre deux intercommunalités, et situé à la frontière de deux départements et de deux régions, l'action publique sur ce territoire est singulière, et se caractérise par la nécessité, d'une part, de mettre en place, à de grandes échelles, des coopérations complexes et incertaines, à organiser entre de nombreux acteurs, et d'autre part, d'intégrer et de mettre en cohérence un grand nombre de politiques sectorielles (en rapport avec la diversité et l'importance des enjeux du territoire).

## ↳ Les enjeux de l'atelier

L'atelier est avant tout envisagé comme l'opportunité de rassembler les acteurs autour d'un projet commun, en adoptant une vision transversale des enjeux, ce qui implique de renouveler les méthodes de production territoriale. Il s'agit en premier lieu d'articuler le développement et l'aménagement de ce territoire avec les politiques de prévention du risque de submersion marine.

Il s'agit également de concilier durablement l'attractivité démographique, économique et touristique avec les contraintes endogènes du territoire, que sont la préservation des milieux, des paysages, du patrimoine, lesquels sont à l'origine même de son identité, de son attractivité et de ses potentiels de développement.

## ↳ La stratégie partagée

Le projet initié dans le cadre de la démarche, propose donc de répondre à ce défi, en prenant acte que ce territoire est composé de sous-ensembles distincts par leur géographie, leurs contraintes ou leurs ressources (frange littorale, marais, coteaux et plateaux périphériques). Il s'agit donc en toute logique d'y développer des programmations différenciées, tout en renforçant les complémentarités et solidarités entre ces parties du territoire.

Trois axes stratégiques ont ainsi été identifiés:

### 1. Dynamiser la frange littorale:

Conforter les activités économiques liées à la mer, et le tourisme,

Organiser les modalités du développement résidentiel et touristique dans un contexte nouveau où l'espace devient précieux et compté par la présence du risque

Coordonner aménagement et de protection des populations.

### 2. Valoriser la façade rétro-littorale, moins contraintes (axe Dinan, Dol, Mont Saint Michel) :

Revitaliser les centres-bourgs,

Organiser l'accueil des activités économiques (production et services),

Créer un urbanisme et un cadre de vie de qualité, en rapport avec l'identité du territoire.

### 3. Construire les complémentarités et solidarités du territoire :

Les dorsales nord/sud : de possibles vécus, à identifier et renforcer,

Définir l'armature et les équilibres urbains,

Organiser et mutualiser les équipements et services à la population,

Renforcer les complémentarités et synergie entre secteurs économiques.

## ↳ L'équipe projet

### Les services de L'État | Maîtrise d'ouvrage

DREAL Bretagne : Dominique Le Roy

DDTM Ille et Vilaine : Claude Soulier, Yannick Raude

### L'équipe pluridisciplinaire

TN+ (Urbaniste, paysagiste)

ALPHAVILLE (Programmation)

SOBERCO (Environnement)

CODRA (Déplacements)

### Le référent DGALN/DHUP

Pia Le Weller, bureau des Stratégies Territoriales

### Partenaires associés

Elus et représentants du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Saint-Malo, CA du Pays de Saint-Malo, CC du Pays de Dol-de-Bretagne et de la baie du Mont-Saint-Michel, CC de la baie du Mont-Saint-Michel - Porte de Bretagne ; Département ; Chambre de commerce et d'Industrie ; Chambre d'Agriculture Comité régional de la conchyliculture (CRC) Bretagne Nord; Conservatoire du Littoral ; Établissement public foncier de Bretagne; Groupement d'Intérêt touristique et Maison de la Baie ; DDTM de la Manche ; Architecte des Bâtiments de France.

## ↳ Contacts

DREAL Bretagne : Dominique Le Roy

Dominique.Le-roy@developpement-durable.gouv.fr

DDTM Ille et Vilaine :

Claude Soulier - claudesoulier@ille-et-vilaine.gouv.fr

Yannick Raude - yannick.raude@ille-et-vilaine.gouv.fr

# SUD TARN-ET-GARONNE

## LANGUEDOC- ROUSSILLON – MIDI- PYRENEES



- Périimètre de l'atelier
- ..... Limite départementale
- Hydrographie
- 1 CC de Garonne Canal
- 2 CC du Pays de Garonne et Gascogne
- 3 CC du Terroir de Grisolles et Villebrumier

0 5 km

**« Construire une vision globale et partagée sur un territoire d'entre-deux métropolitain en forte croissance »**

### ↳ Le territoire

Fortement polarisé par les agglomérations de Toulouse et de Montauban, le territoire de Pompignan et Montbartier est structuré par les cours d'eau, la Garonne, le Tarn et le canal latéral à la Garonne, et par les infrastructures de transport (A20 et A62). Il sera par ailleurs impacté par l'arrivée de la future LGV GPSO, Bordeaux-Toulouse. Son identité rurale et agricole toujours très forte est mise à mal depuis les années 2000 par une croissance rapide et soudaine, qui le soumet à d'importants enjeux de pression urbaine et de déplacements, face auxquels la structuration de la gouvernance locale apparaît insuffisante. Malgré une bonne desserte par le réseau TER, les déplacements pendulaires vers les zones d'emplois situées en périphéries des principales agglomérations s'effectuent majoritairement en voiture. Parallèlement au développement périurbain, la vacance augmente dans les centres-bourgs comme dans les zones d'activités. Un certain nombre de risques en découlent, pour l'identité de ce territoire, la pérennité de ses ressources, notamment environnementales et agricoles, comme pour la cohésion sociale et spatiale à des échelles territoriales plus larges.

## ↳ Les enjeux de l'atelier

A partir d'une commande axée sur la structuration du développement urbain autour d'une offre de transports multimodale, l'enjeu de l'atelier a consisté à réinscrire le développement du territoire dans ses réalités géographiques et paysagères, à renforcer les attractions locales et à valoriser les ressources, afin de ré ancrer ses habitants dans leur territoire.

## ↳ La stratégie partagée

1. Terroir entre « terre et eau ». L'objectif est de développer les usages récréatifs, touristiques, agricoles et de déplacements en valorisant les 2 cours d'eau et les terres agricoles : réseau continu et dense de pistes cyclables et de circuits de randonnée, aménagement de sites au bord de l'eau, mise en réseau des offres touristiques et de loisirs
2. Un cadre de vie valorisé, par une mobilité renouvelée. L'objectif est de développer des offres alternatives à la voiture, connectées à de nouvelles offres de services innovants : covoiturage, auto partage, points relais, transport à la demande... Les pôles intermodaux (gare et P+R) sont envisagés non plus comme des lieux de départ mais de destination.
3. Des centres bourgs revitalisés et animés. L'enjeu est de co-construire une armature territoriale pour répartir la croissance urbaine dans une perspective de solidarité et de complémentarité territoriale : observatoire du logement pour mieux comprendre la vacance, outils de maîtrise du développement urbain, planification à la grande échelle
4. Renouveau économique. L'objectif est de définir une stratégie économique globale et partagée : zone d'activités, fiscalité, programmes innovants en centres bourgs (télétravail, coworking, fablab...)

## ↳ L'équipe projet

### Les services de L'Etat | Maîtrise d'ouvrage

DREAL Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées : Jean-Philippe Guérinet, Louise Walther, Marie Durand.

DDT Tarn-et-Garonne : Yamina Lamrani, Didier Videau.

### L'équipe pluridisciplinaire

PASSAGERS DES VILLES (Urbanisme)

CITEC (déplacements)

CHRONOS (prospective)

MRP (paysage)

KATALYSE (conseil en stratégie)

### Le référent DGALN/DHUP

Aurélie Brossa, bureau des Stratégies Territoriales

### Les partenaires associés

Elus, représentants des 3 EPCI : Terroir Grisolles Villebrumier (CCTGV), Pays Garonne et Gascogne (CCPGG), Garonne Canal (CCGC), représentants des EPCI voisins ; Conseil Architecture, à l'Urbanisme et à l'Environnement (CAUE 82) ; Chambres consulaires ; DRAAF ; Voies navigables de France(VNF) ; Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse aire urbaine (AUA/T) ; Syndicat mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG) ; Grand Sud Logistique ; Offices de tourisme ; Maisons Familiales et Rurales (MFR) ; Lycée agricole ; France Nature Environnement ; Fédération de chasse ; Rezopouce.

## ↳ Contact

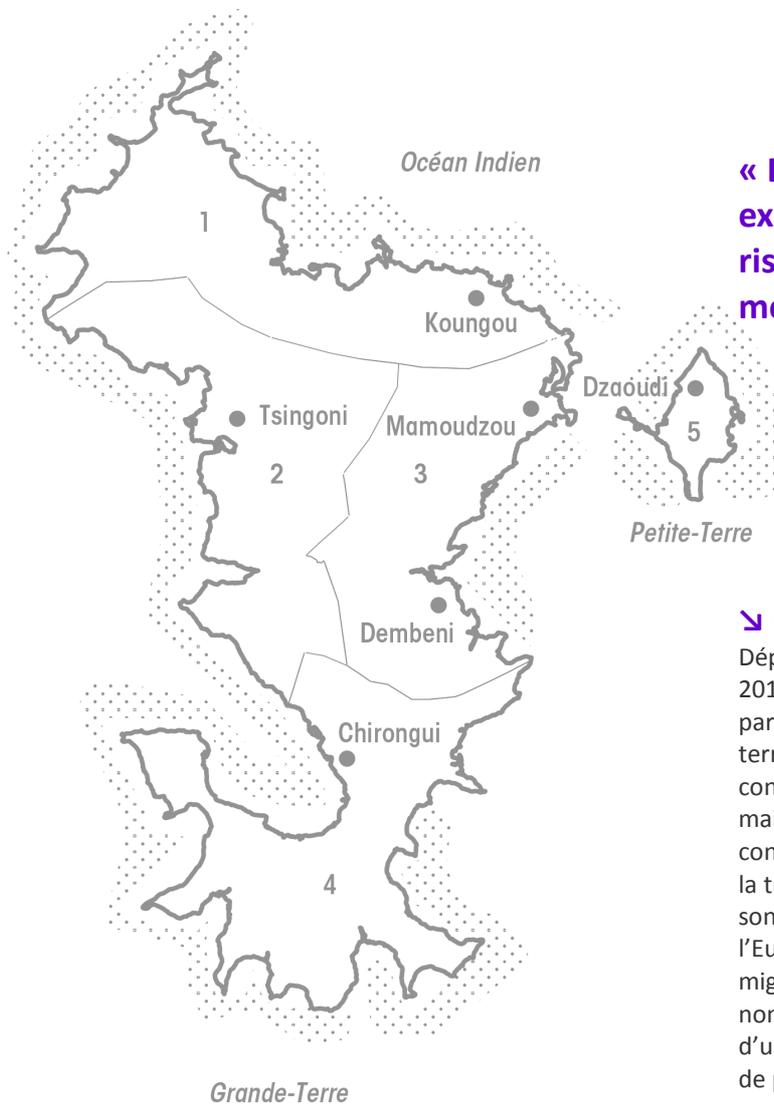
DREAL Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées : Louise WALTHER

[louise.walther@developpement-durable.gouv.fr](mailto:louise.walther@developpement-durable.gouv.fr)

## ↳ Site Internet

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/atelier-des-territoires-r1505.html>

# MAYOTTE



**« Déséquilibres territoriaux, explosion démographique, risques : un territoire d'outre-mer sous tension »**

## ↳ Le territoire

Département et région d'outre-mer depuis 2011, Mayotte, dans l'Océan Indien, fait partie de l'archipel des Comores. Ce territoire de moins de 400 km<sup>2</sup>, fortement contraint par la géographie et les risques, mais riche d'un milieu naturel exceptionnel, connaît une croissance forte, due à la fois à la transition démographique en cours et à son positionnement entre l'Afrique et l'Europe, qui entraîne des phénomènes migratoires importants. Cette dynamique non maîtrisée s'accompagne de situations d'urgence sanitaire, de tensions sociales et de pression sur les services publics. Ce contexte est rendu critique par un développement territorial déséquilibré, concentrant les emplois et les populations au Nord-est de l'île près de l'aéroport et du port, dans des zones denses, congestionnées et contraintes par les risques. Les opportunités de développement à venir dans ce secteur, qui a vocation à devenir un « hub stratégique dans le canal Mozambique », nécessitent de réfléchir à une démarche de projet globale et transversale, à l'échelle de l'île.

- Périmètre de l'atelier
- 1 CC du Nord de Mayotte
  - 2 CC du Centre
  - 3 CA Mamoudzou / Dembeni
  - 4 CC des villes du Sud de Mayotte
  - 5 CC de Petite-Terre

0 5 km

## ↳ Les enjeux de l'atelier

L'atelier est envisagé comme une manière de consolider les réflexions du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) en cours d'élaboration, et de sensibiliser les (jeunes) intercommunalités à l'importance de la planification territoriale à grande échelle. L'enjeu de l'atelier est de faire émerger une pensée globale pour le développement de Mayotte, mettant en évidence les complémentarités et la nécessité d'un rééquilibrage des territoires à l'échelle de l'île, dans une logique d'interdépendance.

## ↳ La stratégie partagée

Sur ce territoire qui équivaut en superficie à une agglomération métropolitaine, la réflexion à l'échelle de l'île s'est vite imposée pour répondre aux enjeux suivants :

1. inscrire l'île dans le contexte économique régional en valorisant sa position stratégique entre l'Afrique et l'Europe et sa stabilité politique qui en font hub maritime régional potentiellement attractif, dont la zone du port de Longoni est le point névralgique.
2. prendre en compte la croissance démographique et la répartition des actuels et futurs habitants en initiant des polarités de développement à l'échelle de l'île.
3. intégrer l'aléa comme outil de projet, un atout plus qu'une contrainte.
4. maîtriser le foncier avec la création de nouveaux outils adaptés à ce contexte particulier.
5. conserver un « cœur vert » comme source de développement potentiel en termes d'agriculture, de tourisme vert, et de bien être du quotidien.
6. articuler le développement économique et les enjeux de mobilité : en optimisant le système de transport collectif et en l'articulant à un dispositif de transport maritime.
7. faire ville avec les équipements, vecteurs de lien social et urbain.

## ↳ L'équipe projet

### Les services de L'Etat | Maitrise d'ouvrage

DEAL Mayotte : Olivier Monségu

### L'équipe pluridisciplinaire

OBRAS (Urbanisme)

ALPHAVILLE (Programmation)

MA-GEO (Risques)

### Le référent DGALN/DHUP

Pia Le Weller, bureau des Stratégies Territoriales

### Les partenaires associés

Elus et représentants des CC du Nord de Mayotte, du Centre, CC de Petite-Terre, CC du Sud de Mayotte et CA de Mamoudzou Dembeni ; Département ; Société Immobilière de Mayotte (SIM) ; Paysagiste et architecte-conseils de l'Etat (ACE/PCE) ; Mayotte Channel Gateway (cessionnaire du port de Longoni) ; Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement (SEIAM), Chambre de Commerce et d'Industrie, Agence régionale de santé (ARS) ; Conservatoire du littoral, Chambre d'agriculture.

## ↳ Contact

DEAL Mayotte : Olivier Monségu

[olivier.monsegu@developpement-durable.gouv.fr](mailto:olivier.monsegu@developpement-durable.gouv.fr)

# VALLEE DE L'ANDELLE NORMANDIE



« Entre rural et périurbain,  
une vallée industrielle  
en reconversion »

## ↳ Le territoire

Au Sud-Est de Rouen, la vallée de l'Andelle s'étire sur une cinquantaine de kilomètres, entre les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, avant de se connecter à la vallée de la Seine. Cette vallée encaissée, historiquement industrielle, présente deux entités géographiques. A l'aval, la vallée urbaine économiquement influencée par Rouen et Paris, est soumise à une forte pression urbaine entraînant un développement pavillonnaire important avec un risque de conurbation entre les villages situés en pied de coteau. A l'amont, la vallée rurale et agricole est encore préservée de l'urbanisation. Ce territoire pourtant attractif est fragilisé par sa désindustrialisation progressive qui questionne son évolution. Il hérite de nombreuses friches industrielles en bord de rivière, qui représentent un potentiel foncier important à valoriser. Il présente en outre un intérêt considérable pour le tourisme : patrimoine, diversité des paysages et valeur écologique des milieux, rivière, aujourd'hui sous exploité.

- Périimètre de l'atelier
  - ..... Limite départementale
  - Hydrographie
  - 1 CC des Monts et de l'Andelle
  - 2 CC du Canton de Lyons-la-Forêt
  - 3 CC de l'Andelle
- 0 5 km

## ↳ Les enjeux de l'atelier

Le processus de la démarche Atelier a permis de dégager une vision renouvelée de la stratégie de développement de ce territoire en bâtissant un projet qui soit commun aux deux vallées, de l'amont et de l'aval. Les ressources naturelles et patrimoniales, friches (disponibilité de conversion du foncier), rivière (qualité paysagère), forêt (filière économique du bois), constituent alors les atouts force de levier pour assurer la mutation du tissu économique. De ce potentiel à valoriser, se dégage la stratégie territoriale en faveur d'une structuration du développement périurbain à l'aval et d'une consolidation des fondations rurales de la vallée, à l'amont. Cette cohérence d'ensemble construite autour d'une stratégie de développement économique doit tendre à préserver la qualité paysagère de ce bassin de vie, lui conférer une qualité urbaine et architecturale.

## ↳ La stratégie partagée

1. Définition des orientations d'aménagement sur les secteurs contraints de la vallée seinomarine  
Définition d'un guide d'aménagement dans le périmètre monument historique du château de Vascoeuil ;  
Définition d'un guide d'aménagement sur les sites réaménagés sur les champs captant.
2. Elaboration d'un plan d'aménagement de la vallée « urbaine » de l'Eure  
Rédaction d'un guide intégrant les « villes sœurs » et l'épaississement des villes rues ;  
Rédaction d'un guide présentant les principes d'aménagements renouant avec la rivière.
3. Un aménagement au service de l'économie locale  
Valorisation des aménités de « l'entre ville » (production locale et insertion, préservation des zones d'expansion de crue et des corridors écologiques, préservation des paysages et des entrées de ville) ;  
Accompagnement au déploiement d'une filière bois usant des « fûts diffus » (haies, alignements, bosquets privés, ripisylves...);
4. Tourisme et parcs résidentiels de loisirs : appui juridique et administratif.

## ↳ L'équipe projet

### Les services de L'Etat | Maitrise d'ouvrage

DREAL Normandie Est : Eloi LARCHEVEQUE

DDTM de l'Eure : Séverine CATHALA, Corinne GOILLOT, Audrey JEANBILLE

DDTM Seine-Maritime : Fabrice PLAISANT

### L'équipe pluridisciplinaire

ATELIER JAM (Architecture, urbanisme)

ATELIER PATRICK GERME, associé (Renouvellement urbain)

MA GEO MOREL associés (Management de projet)

DANNEELS (Génie Urbain)

ALPHAVILLE (Etudes de programmation)

### Le référent DGALN/DHUP

Pia Le Weller, bureau des Stratégies Territoriales

### Le CEREMA

Sarah GERAUD, Robin Le NOHAN

### Les partenaires associés

Elus et représentants du syndicat du Pays du Vexin Normand et Pays de Bray, CC de l'Andelle, CC du Canton de Lyons-la-Forêt, et CC des Monts et de l'Andelle ; les maires des 20 communes au cœur de la vallée de l'Andelle; L'Etablissement Public Foncier Normand (EPFN); Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Eure ; Conseil Architecture, à l'Urbanisme et à l'Environnement (CAUE 27) ; ANORIBOIS, les défis ruraux ; Eure Expansion ; les chambres de l'agriculture (76 et 27), le Département de l'Eure.

## ↳ Contact

DREAL Normandie Est : Eloi LARCHEVEQUE

[eloi.larcheveque@developpement-durable.gouv.fr](mailto:eloi.larcheveque@developpement-durable.gouv.fr)

## ↳ Site internet

<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/ateliers-des-territoires-r116.html>

# VALLEE DE LA BRESLE NORMANDIE



- Périmètre de l'atelier
- ..... Limite départementale
- Hydrographie
- 1 CC de Bresle Maritime
- 2 CC de Yères et Plateaux
- 3 CC Blangy-sur-Bresle
- 4 CC du Canton d'Aumale

0 5 km

**« Une vallée industrielle fragilisée en quête d'une nouvelle dynamique territoriale »**

### ↳ Le territoire

La Bresle est un fleuve qui sépare deux régions, la Normandie et le Nord-Pas-de-Calais-Picardie, et deux départements, la Somme et la Seine-Maritime. La vallée de La Bresle est ainsi un territoire de « bordure territoriale » qui s'étend sur plus de 70 kilomètres jusqu'à la Manche. Bien que cette vallée rurale soit riche d'un patrimoine naturel, bâti et culturel exceptionnel (nombreux étangs, « villes sœurs » d'Eu, du Tréport et de Mers-les-Bains, « vallée du verre » classé au 1er rang mondial pour la production de flacons de parfum), elle est rendue vulnérable par la déprise économique, démographique et contrainte par sa géographie, soumise aux risques. Elle est confrontée au phénomène d'urbanisation sur les pentes et les plateaux, délaissant les villages traditionnels en fond de vallée, ce qui interroge le devenir des terres agricoles et sa qualité paysagère.

## ↳ Les enjeux de l'atelier

Cette configuration spécifique de la Vallée de La Bresle, à cheval sur plusieurs territoires, conduit à des dysfonctionnements qui pénalisent un développement cohérent et dynamique. La démarche d'Atelier vise à transgresser les limites administratives pour repartir du territoire vécu, le bassin de vie, et faire converger les visions et les actions en partant de son centre, la rivière. Cette ambition doit notamment répondre à plusieurs défis pour en traduire une stratégie territoriale : comment faire vivre cette unité géographique autour d'un projet commun ? Comment réinvestir la vallée comme territoire de développement résidentiel et économique ? Comment vivre avec l'eau et le risque ?

## ↳ La stratégie partagée

1. Elaboration d'un plan d'aménagement à l'échelle de la vallée  
Harmonisation du dire de l'État ;  
Identification des fonctionnalités des milieux et des mesures compensatoires ;  
Connaissance du fonctionnement hydraulique sur le bassin versant et le fond de vallée.
2. Accompagnement des pistes économiques de dynamisation du territoire  
Faisabilité d'une expérimentation aquaponique et accompagnement de la réalisation (le cas échéant) ;  
Tourisme et parcs résidentiels de loisirs : appui juridique et administratif.

## ↳ L'équipe projet

### Les services de L'Etat | Maitrise d'ouvrage

DREAL Normandie Est : Eloi Larchevèque  
DDTM Seine-Maritime : Arnaud Gruet, Fabrice Plaisant  
DDTM Somme : Pascal Devilly

### L'équipe pluridisciplinaire

ATELIER JAM (Architecture, urbanisme)  
ATELIER PATRICK GERME, associé (Renouvellement urbain)  
MA GEO MOREL associés (Management de projet)  
DANNEELS (Génie Urbain)  
ALPHAVILLE (Etudes de programmation)

### Le référent DGALN/DHUP

Pia Le Weller, bureau des Stratégies Territoriales

### Le CEREMA

Sarah GEREAUD, Robin Le NOHAN

### Les partenaires associés

Elus et représentants des CC du canton d'Aumale, CC interrégionale de Bresle maritime, CC interrégionale de Blangy-sur-Bresle, CC d'Yères et Plateaux, Pays interrégional Bresle-Yères ; les Maires des 24 communes au cœur de la vallée de la Bresle ; l'Etablissement Public Foncier Normand (EPFN) ; Chambre de Commerce et d'Industrie du Littoral Normand-Picard ; département de la Seine-Maritime ; l'établissement public territorial de bassin de la Bresle (EPTB) ; le syndicat mixte de la Bais de Somme ; Conseil Architecture, à l'Urbanisme et à l'Environnement (CAUE 76 et 80) ; Comités départementaux du tourisme (76 et 80).

## ↳ Contact

DREAL Normandie Est : Eloi LARCHEVEQUE  
eloi.larcheveque@developpement-durable.gouv.fr

## ↳ Site internet

<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/ateliers-des-territoires-r116.html>

# COMMUNAUTÉ INTERCOMMUNALE DU NORD DE LA RÉUNION

## LA REUNION

« Autour de l'aéroport, un site de développement économique stratégique pour l'île »

### ↳ Le territoire

La Réunion fait figure de modernité et d'innovation au cœur de l'Océan indien et s'illustre par une très forte croissance démographique et économique. Contraint par sa géographie et soumis aux risques naturels, le territoire doit raisonner son développement tout en préservant son cadre d'exception. Le périmètre de projet de l'Atelier s'étend de Sainte-Marie à Saint-Denis, capitale régionale et cristallise les grands enjeux d'un aménagement durable pour le nord de l'île. Il cerne un espace majeur de développement urbain et économique avec une situation de « porte d'entrée principale » qui lui confère une visibilité à plus grande échelle. La plateforme aéroportuaire conforte l'ouverture sur l'international et un positionnement stratégique au sein d'un espace régional sud océan indien.



— Périmètre de l'atelier =  
Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion  
— Hydrographie  
0 5 km

## ↳ Les enjeux de l'atelier

La démarche Atelier intervient dans un contexte de territoire contraint sur le plan environnemental et complexe en termes de gouvernance. La synergie de co production engagée a permis de créer les conditions d'un « saut territorial » en conjuguant une stratégie de valorisation de la bande littorale nord et un projet d'aménagement et de développement économique de la plate-forme aéroportuaire. Ce processus combiné est en capacité d'impulser une nouvelle dynamique de pôle au sein d'un territoire soumis à une forte pression foncière.

## ↳ La stratégie partagée

1. La mise en perspective de la façade littorale nord comme un espace fédérateur d'activités et d'usages croisés ;
2. La création d'une Zone d'Intérêt Régional (ZIR) regroupant un ensemble de sites d'activités économiques ;
3. Le développement de l'aéroport et de sa base arrière comme un espace de vitrine des savoir-faire et d'accueil des activités structurantes pour la chaîne de valeur aéronautique ;
4. Une offre en mobilité multimodale au service de ces projets stratégiques.

## ↳ L'équipe projet

### Les services de L'Etat | Maitrise d'ouvrage

DEAL Réunion / SGAR : Daniel Fauvre, Thierry Devimeux, François Bellouard, Louis Olivier Roussel, Manuella Bellouard, Laurent Condomines, Christian Pretot.

### L'équipe pluridisciplinaire

INTERLAND (Urbanisme et architecture)

COLOCO (Paysage)

CMN PARTNERS (Expertise économique)

TRANSITEC (expertise mobilité)

### Le référent DGALN/DHUP

David Laborey, bureau des Stratégies Territoriales

### Les partenaires associés

Elus et représentants de la CINOR, de Saint-Denis, de Sainte-Marie, de Sainte-Suzanne; Secrétaire général pour les affaires régionales (SGAR) ; Département ; Région ; Société Aéroportuaire de Roland Garros (SAARG) ; Forces Armées de la Zone Sud de l'Océan Indien (FAZSOI) ; Direction de la Sécurité et Direction Générale de l'Aviation Civile Océan Indien (DSAC OI et DGAC) ; Parc National ; Institut de recherche technologique (IRT), Parc Naturel Régional (PNR).

## ↳ Contacts

DEAL Réunion / SGAR :

Manuella Bellouard – manuella.bellouard@developpement-durable.gouv.fr

Franck Hულიard – f.hულიard@INterland.info

François Bellouard – francois.bellouard@reunion.pref.gouv.fr

Olivier Roussel – olivier.roussel@developpement-durable.gouv.fr

Maryline Cailleux – maryline.cailleux@developpement-durable.gouv.fr

## ↳ Site Internet

<http://extranet.collaboratif.reunion.developpement-durable.gouv.fr>

## **VOS CONTACTS**

**↳ L'équipe du bureau des Stratégies Territoriales est à votre disposition pour vous accompagner dans la démarche Atelier des territoires :**

Monica-Isabel Diaz, Chef de bureau, [monica-isabel.diaz@developpement-durable.gouv.fr](mailto:monica-isabel.diaz@developpement-durable.gouv.fr)

Aurélié Brossa, Adjointe à la chef de bureau, [aurelie.brossa@developpement-durable.gouv.fr](mailto:aurelie.brossa@developpement-durable.gouv.fr)

Patricia de Maeseneire, Assistante, [patricia.de-maeseneire@developpement-durable.gouv.fr](mailto:patricia.de-maeseneire@developpement-durable.gouv.fr)

Vivien Chazelle, Chef de projet, [vivien.chazelle@developpement-durable.gouv.fr](mailto:vivien.chazelle@developpement-durable.gouv.fr)

Emilie Fleury, Chef de projet, [emilie.fleury-jagerschmidt@developpement-durable.gouv.fr](mailto:emilie.fleury-jagerschmidt@developpement-durable.gouv.fr)

Pia Le Weller, Chef de projet, [pia.le-weller@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pia.le-weller@developpement-durable.gouv.fr)

Alexandrine Sens, Chef de projet, [alexandrine.sens@developpement-durable.gouv.fr](mailto:alexandrine.sens@developpement-durable.gouv.fr)



**MINISTERE DU LOGEMENT, DE L'HABITAT DURABLE - MLHD**

Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP)

Sous-direction de l'aménagement durable

Bureau des stratégies territoriales

1 place carpeaux - Tour Séquoia

92055 La Défense Cedex

<http://www.logement.gouv.fr/atelier-des-territoires>